Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902514-20251218-2025D65-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2025D65

RÉSILIATION ANTICIPÉE DU BAIL COMMERCIAL A LA DEMANDE DE LA SAS A.G.D.M

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monique NEDELLEC, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 12 décembre 2025
Présents : Monique NEDELLEC, Marc BOIZARD, Laurent THOMAS, Isabelle BIDEAU, Michel CLEACH, Anaïs MURLA, Clément REUNGOAT, Marie-France ROLLAND.
Absents ou excusés : Yves-Marie DAYOT (procuration à Michel CLEACH), Emmanuel TOCQUER (procuration à Monique NEDELLEC), Julie HOFER (procuration à Isabelle BIDEAU), Stéphane REMEUR (procuration à Laurent THOMAS), Anne-Flore CZERWINSKI.
Secrétaire de séance : Anaïs MURLA
Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12

Mme le Maire expose avoir reçu une demande de la part de la SAS A.G.D.M représentée par Mr Labrassine pour une rupture anticipée du bail commercial conclu en date du 01/10/2022, portant sur les locaux situés 1 Place Père Robert le Meur.

Il est précisé qu'en principe la résiliation du bail ne devrait intervenir qu'au terme d'une période triennale (soit le 30/09/2028) mais qu'il est possible de le rompre à l'amiable.

Il est précisé également que le locataire s'engage à régler les loyers des mois de décembre 2025 et janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

DE METTRE FIN en date du 31/01/2026 le bail commercial liant la commune à la société SAS A.G.D.M.

D'AUTORISER : le Maire à signer tout document afferent à cette decision.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

La secrétaire de séance,
Anaïs MURLA

Le Maire,
Monique NEDELLEC

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT * 29 (Finistère)